

**Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à Caroline Désir, Ministre de l'Education, concernant
Le bilan des cours de citoyenneté**

Madame la Ministre,

Le 1^{er} septembre 2017 entrait en application définitive le programme du cours de philosophie et citoyenneté dans l'enseignement primaire et secondaire, qu'il soit organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, officiel subventionné ou libre. A partir de la rentrée scolaire 2017, donc, tous les élèves ont obligatoirement une heure de cours de philosophie et citoyenneté. Le choix d'une deuxième heure hebdomadaire est laissé à l'appréciation des parents ou élèves. Ils ont donc la possibilité de choisir soit une deuxième heure de philosophie et de citoyenneté, soit une heure de cours de religion ou de morale. Madame la Ministre a-t-elle une estimation des choix opérés par les élèves par niveau d'études ?

Le décret prévoyait qu'aucune perte d'emploi ne devait subvenir suite à l'introduction des cours CPC. Ainsi, les maîtres de religion et morale pouvaient faire le choix de donner CPC moyennant le fait, notamment, d'avoir suivi une formation à la neutralité. Pouvez-vous me confirmer qu'à ce niveau tout a bien été respecté et que chacun a suivi la formation ad hoc ? Pouvez-vous aussi me dire quelle est la ventilation, entre les maîtres de religion, morale et CPC, qui dispensent actuellement le cours ? Ce cours souffre-t-il d'une pénurie d'enseignants comme c'est le cas dans certaines matières ?

Enfin, un certificat en didactique du cours de philosophie et de citoyenneté a été également mis sur pied pour offrir un titre requis aux professeurs qui donneront ce cours. Cette formation a-t-elle du succès ?

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre Glatigny :

Le Parlement est souverain, bien entendu, dans les choix qui seront posés, qu'il s'agisse de la méthode ou du calendrier, pour constituer le groupe de travail amené à examiner l'extension du cours d'EPC à deux heures, comme le prévoit la Déclaration de politique communautaire.

Tout d'abord, comme vous le savez, deux recours ont été déposés par le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) devant la Cour constitutionnelle, à l'encontre des décrets relatifs à la mise en œuvre d'un cours d'EPC, tant dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire. L'arrêt pour le premier recours a été rendu en juillet 2018 et l'audience pour le second s'est finalement tenue en novembre dernier. Nous attendons donc un arrêt de la haute juridiction constitutionnelle dans les toutes prochaines semaines. Il serait utile et intéressant d'attendre ce jugement.

Par ailleurs, pour alimenter le contenu des travaux du groupe parlementaire et bien comprendre la situation, j'ai demandé à l'administration de nous fournir une évaluation des conditions d'organisation actuelles du cours d'EPC dans nos écoles, aux niveaux pédagogique et logistique.

Quant à votre question sur le modèle de Hambourg, il me paraît important que l'initiative vienne des cultes et à plus forte raison des autorités des cultes elles-mêmes. C'est d'ailleurs ainsi que le projet de Hambourg s'est constitué, non sans difficulté d'ailleurs, car la religion catholique était restée en retrait au départ. Même dans les aspects interculturels, ce modèle reste bien dans une dimension engagée qui ne relève donc pas de la neutralité. La démarche du cours d'EPC est inverse. On part d'un point de vue neutre et on permet d'aller à la rencontre des religions pour élargir les connaissances des élèves. Le point de départ est la neutralité et pas un cours de religion, comme dans le modèle d'Hambourg. Mon engagement doit se mesurer à l'aune de cette démarche.

Voici quelques statistiques concernant l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans l'enseignement primaire, 26 % des élèves choisissent la morale, 33 % la religion catholique, 22 % la religion islamique, moins de 1 % la religion israélite, 1,35 % la religion orthodoxe, 2,38 % la religion protestante et 14 % la dispense.

La formation à la neutralité fait partie des conditions transitoires décrétales. Son respect est systématiquement rappelé et les pouvoirs organisateurs sont redevables de cette vérification. Toutefois, nous devons attendre l'échéance de 2021, prévue dans le décret, pour disposer d'une vue d'ensemble de ce régime transitoire.

Je tiens également à votre disposition les chiffres relatifs aux enseignants de morale et de religion qui donnent le cours d'EPC. La majeure partie est constituée de maîtres ou professeurs de morale – 51 % dans l'enseignement fondamental et 63 % dans l'enseignement secondaire – et de maîtres ou professeurs de religion catholique – 40 % dans l'enseignement fondamental et 25 % dans l'enseignement secondaire. Les maîtres et professeurs de religion islamique représentent 4,6 % dans l'enseignement fondamental et 7,5 % dans l'enseignement

secondaire. Les autres religions représentent moins de 4 % dans les différents niveaux. Malheureusement, le cours d'EPC manque cruellement d'enseignants. Cette pénurie est assez sévère dans l'enseignement secondaire, dans le degré tant inférieur que supérieur.

Enfin, la formation en didactique du cours d'EPC est bien suivie; près de 500 étudiants s'y inscrivent chaque année. Le gouvernement précédent a décidé d'élargir les conditions d'accès à cette formation. Il s'agit d'une décision pertinente puisque la formation sera indispensable après le 1^{er} septembre 2021.

Éléments de réponses :

- Fondamental ordinaire :

Nombre d'élèves par cours philosophique au 30/09/2019 - Tous réseaux confondus

Réseau	Elèves Total PRIMAIRE	Morale	Religion catholique	Religion islamique	Religion israélite	Religion orthodoxe	Religion protestante	Dispense
Communauté française	27.118	7.443	7.609	6.577	13	468	848	4.160
		27,45%	28,06%	24,25%	0,05%	1,73%	3,13%	15,34%
Libre confessionnel	134.438	0	132.636	933	371	0	498	0
		0,00%	98,66%	0,69%	0,28%	0,00%	0,37%	0,00%
Libre non confessionnel	3.410	2.926	8	436	0	0	2	38
		85,81%	0,23%	12,79%	0,00%	0,00%	0,06%	1,11%
Subventionné communal	158.561	40.936	54.557	34.816	115	2.041	3.587	22.508
		25,82%	34,41%	21,96%	0,07%	1,29%	2,26%	14,20%
Subventionné provincial	456	254	107	32	0	1	6	56
		55,70%	23,46%	7,02%	0,00%	0,22%	1,32%	12,28%
Total général	323.983	51.559	194.917	42.794	499	2.510	4.941	26.762
		15,91%	60,16%	13,21%	0,15%	0,77%	1,53%	8,26%

Nombre d'élèves par cours philosophique au 30/09/2019 - Ecoles organisant l'ensemble des cours philosophiques

Réseau	Elèves Total PRIMAIRE	Morale	Religion catholique	Religion islamique	Religion israélite	Religion orthodoxe	Religion protestante	Dispense
Communauté française	27.118	7.443	7.609	6.577	13	468	848	4.160
		27,45%	28,06%	24,25%	0,05%	1,73%	3,13%	15,34%
Libre non confessionnel	466	11	8	436	0	0	2	9
		2,36%	1,72%	93,56%	0,00%	0,00%	0,43%	1,93%
Subventionné communal	158.561	40.936	54.557	34.816	115	2.041	3.587	22.508
		25,82%	34,41%	21,96%	0,07%	1,29%	2,26%	14,20%
Subventionné provincial	456	254	107	32	0	1	6	56
		55,70%	23,46%	7,02%	0,00%	0,22%	1,32%	12,28%
Total général	186.601	48.644	62.281	41.861	128	2.510	4.443	26.733
		26,07%	33,38%	22,43%	0,07%	1,35%	2,38%	14,33%

- Secondaire ordinaire :

Nombre d'élèves par cours philosophique au 1^{er} octobre 2018 (année scolaire 2018-2019)

Comptage 1er octobre 2018	Nombre d'inscriptions	Nombre de dispensés	Catholique	Islamique	Protestante	Orthodoxe	Israélite	Morale	Choix non précisés
Bruxelles	79.805	3.851	46.509	17.643	1.376	1.012	357	8.581	476
	%	4,83	58,28	22,11	1,72	1,27	0,45	10,75	0,60
Communauté française	14.297	980	1.668	7.109	647	562	45	3.230	56
Libre confessionnel	43.598	-	42.760	389	103	-	284	-	62
Libre non confessionnel	3.184	46	93	493	16	2	-	2.342	192
Officiel subventionné	18.726	2.825	1.988	9.652	610	448	28	3.009	166
Wallonie	277.829	16.256	189.193	11.284	1.648	308	58	50.766	8.304
	%	5,85	68,10	4,06	0,59	0,11	0,02	18,27	2,99
Communauté française	69.992	12.956	12.951	8.069	1.112	201	41	33.985	665
Libre confessionnel	171.614	-	170.244	-	56	-	-	-	1.314
Libre non confessionnel	1.195	194	344	21	27	12	11	566	20
Officiel subventionné	35.028	3.106	5.654	3.194	453	95	6	16.215	6.305
	%	5,62%	65,91%	8,09%	0,85%	0,37%	0,12%	16,59%	2,46%
Total général	357.634	20.107	235.702	28.927	3.024	1.320	415	59.347	8.780

Les chiffres de l'année scolaire 2019-2020 sont en cours de compilation.

Chiffres relatifs aux enseignants devenus maitres ou professeur de CPC

fonction	nombre d'enseignants	proportion d'enseignants
professeur de morale DI et DS	76	63,3%
professeur de religion catholique DI et DS	30	25,0%
professeur de religion orthodoxe DI et DS	1	0,8%
professeur de religion protestante DI et DS	4	3,3%
professeur de religion islamique DI et DS	9	7,5%
Total	120	100,0%

Au niveau fondamental :

fonction	nombre d'enseignants	proportion d'enseignants
maitre de morale	156	51,5%
Maître de religion catholique	123	40,6%
Maître de religion orthodoxe	3	1,0%
Maître de religion protestante	7	2,3%
Maître de religion islamique	14	4,6%
Total	303	100,0%

Les cours de philosophie et citoyenneté sont en pénurie d'enseignants. Voici les indices globaux de pénurie calculés à partir des données 2018-2019 :

Fonction	indice	Qualification de la pénurie
Maître de philosophie et de citoyenneté	-2	Pénurie
Professeur de CG Philosophie et citoyenneté au degré inférieur	-7	Pénurie sévère
Professeur de CG Philosophie et citoyenneté au degré supérieur	-6	Pénurie sévère